

# ***La chronique ovine***

## **Le premier cycle de luzerne en enrubannage**

L'enrubannage de légumineuses répond aux mêmes exigences que celui de graminées en matière de qualités de conservation. Afin d'éviter les problèmes sanitaires, de type listériose, elles sont les suivantes : absence de taupinière dans les prairies et de trous dans les bâches lors de la conservation, taux de matière sèche supérieur à 40 %. Les enrubannages de luzerne s'affranchissent d'apport de concentré azoté dans la ration des brebis et même des agneaux. Une céréale suffit. Ce type de stocks est à réserver aux animaux à forts besoins azotés, en particulier les brebis allaitantes. Par exemple, celles avec un agneau sont complémentées en début de lactation avec 500 g de céréale (ou 600 g d'avoine) par jour associés à un aliment minéral. Cela suppose toutefois qu'un maximum de feuilles ait été récoltée, les protéines y étant concentrées. En fin de gestation, il est conseillé de rationner le fourrage à 1 kg de matière sèche par brebis et par jour avec foin ou paille à disposition à volonté. De plus, limiter l'accès aux jeunes agneaux peut s'avérer nécessaire car l'ingestion de brins d'enrubannage par des agneaux de moins de 2 mois entraîne des problèmes digestifs. Une fiche technique est disponible sur [ciirpo.idele.fr](http://ciirpo.idele.fr) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr) : « *Du fourrage de légumineuses pures en lactation : foin, enrubannage* »



Photo semaine 18-24

Légende : un enrubannage de qualité pour limiter les problèmes sanitaires

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

*Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire*